

Objet : MAPA 2017-CAA-023 HAUT DE QUAI DES DECHETTERIES DE LA BATHIE, UGINE, BEAUFORT, NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE : ACCUEIL DES USAGERS

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysière,

Vu l'article L.2122.18, 2122.22, 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 8 du Conseil d'Agglomération en date de la 05 janvier 2017 donnant délégation au Président, ou à défaut à son représentant concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 209 000 € HT et toute décision concernant les avenants – sauf ceux portant sur des augmentations supérieures à 5 % du montant initial des marchés d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT – lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'arrêté 2017-020 donnant délégation à Frédéric BURNIER FRAMBORET pour les affaires traitant de valorisation des déchets de la Communauté d'Agglomération,

Considérant qu'il y a lieu de faire appel à un prestataire pour haut de quai des déchetteries de la Bathie, Ugine, Beaufort, Notre-Dame-De-Bellecombe : accueil des usagers,

Vu la consultation engagée pour cette affaire,

Décide

Article 1 : Le marché « **MAPA 2017-CAA-023 HAUT DE QUAI DES DECHETTERIES DE LA BATHIE, UGINE, BEAUFORT, NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE : ACCUEIL DES USAGERS** » est confié à TRI VALLEES- ZA terre neuve- BP 102 – 73 200 GILLY SUR ISERE pour un montant forfaitaire de 173 528.34 € HT pour 12 mois.

Article 2 : La durée du marché est de 12 mois à compter du 01 juillet 2017.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Article 4 : Mme la Directrice des Services et M. le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil d'Agglomération.

Fait à Albertville, le 30 juin 2017

Le conseiller délégué,
Frédéric BURNIER FRAMBORET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20170630-AD_2017_163-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Préfet, 03/07/2017

Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - BP 20109 - 73 207 Albertville cedex

Tel. 04 79 10 48 48

contact@arlysere.fr

www.arlysere.fr